



**Bürdel Daniel, Gaillard Bertrand, Wicht Jean-Daniel, Esseiva Catherine, Pasquier Nicolas, Berset Christel, Remy-Ruffieux Annick, Thalmann-Bolz Katharina, Barras Eric, Grandgirard Pierre-André**

Introduction de la signature électronique dans le processus d'autorisation de construire

Cosignataires : 0

Réception au SGC : 23.06.22

Transmission au CE : \*

## Dépôt et développement

Différentes analyses ont démontré que le processus d'octroi des permis de construire dans le canton de Fribourg prend plus de temps que dans d'autres cantons comparables, et ce pour diverses raisons. Une analyse approfondie avec une révision complète de la loi est nécessaire et doit être entreprise rapidement.

Par ce mandat, les députés soussignés demandent l'introduction rapide de la signature électronique dans les procédures de permis de construire. Cette mesure est un élément central pour l'amélioration et l'accélération des procédures d'octroi des permis de construire. Les mises en œuvre dans les autres cantons seront prises en compte.

—

---

\*date à partir de laquelle court le délai de réponse du Conseil d'Etat (5 mois).